Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =

Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della

Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 123 (1943)

Vereinsnachrichten: Rapport annuel 1942-1943 de la Commission d'Electricité

atmosphérique

Autor: Lugeon, Jean

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les membres de notre Commission, consultés par correspondance, estimèrent que cette question devait être discutée dans une séance convoquée pendant le dernier trimestre, afin de pouvoir tenir compte de l'évolution des événements mondiaux dans la décision à prendre.

La séance eut lieu à Olten, le 24 octobre, et il fut décidé de ne pas proroger la subvention de M. de Beaumont, mais de mettre en réserve cette somme afin de pouvoir l'attribuer au dit candidat, qui devra renouveler sa demande lorsque les circonstances internationales rendront son voyage possible.

Cette décision unanime fut approuvée après coup par le prof. Däniker qui était mobilisé et qui fut le seul membre absent de cette séance.

La Commission a reçu les publications suivantes, relatant des résultats de voyages subventionnés :

- Blum, G. Über osmotische Untersuchungen in der Mangrove. (Berichte der Schweizer. Bot. Ges., Bd. 51, p. 401—422, 1941).
- Carl, J. Diplopoden aus Südindien und Ceylon. 2. Teil: Nematophora und Juliformia. (Revue suisse de Zoologie 48, nº 22, p. 569—714, 1941).
- Carl, J. La différenciation sexuelle des Glomeridesmidae. Une mise au point. (C. R. Soc. de Physique Genève, vol. 58, p. 250—254, 1941.)
- Carl, J. Contribution à la connaissance des Limacomorpha. Essai de morphologie comparée. (Revue suisse de Zoologie 49, nº 5, p. 133—167, 1942).
- Monard, Albert. Résultats de la Mission scientifique du Dr Monard en Guinée portugaise, 1937—1938: V. Oiseaux; VI. Batraciens; VII. Poissons. (Arquivos do Museu Bocage, XI, p. 1—75, 77—89 et 91—104, 1940).

Le président de la Commission : B.-P.-G. Hochreutiner.

11. Rapport annuel 1942—1943 de la Commission d'Electricité atmosphérique

Règlement voir p. 265

La Commission s'est réunie à Sion le 29 août 1942. Présents : MM. Brückmann, Lugeon, Mörikofer, Nobile, Piccard. Excusé : M. Mercanton. Démissionnaire : M. Nicola. — Echange de vues général sur l'historique de la Commission, le programme des travaux et la subvention annuelle qui ne sera pas modifiée. M. Lugeon propose de continuer ses enregistrements de parasites atmosphériques sous l'égide de la Commission, mais sans frais pour celle-ci, en accord avec la MZA. Le principe de thésaurisation est maintenu dans l'idée d'accorder des subventions à des spécialistes. A la demande du Président central, Prof. Tiercy, un règlement (voir p. 265) préalablement examiné par les membres, est discuté et adopté à l'unanimité. M. Brückmann est nommé suppléant du président.

Jean Lugeon.